

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00092 Numéro SIREN : 827 611 708 Nom ou dénomination : 4S PREVENTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003746

4S PREVENTION

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros

Siège social : 70 rue Charles LAFFITTE

76600 LE HAVRE

827 611 708 RCS LE HAVRE

DECISION DE L'AG DU 3 MARS 2023

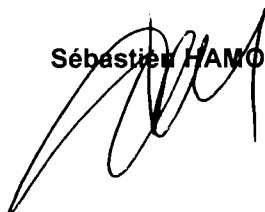
- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Bénéfice comptable.....	131.648.45 €
Au poste « autres réserves ».....	31.648.45 €
Le solde en distribution de dividendes pour	100.000,00 €

Le Président

Sébastien HAMON



45.02
euros
CB

ARRIVÉE COURRIER
16 OCT. 2023
TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SAS 4S PREVENTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : 70 rue Charles LAFFITTE 76600 LE HAVRE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 82761170800013			Néant ☐ *	
			Exercice N clos le. 31/12/2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
AC TIF IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
AC TIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	CA	CC	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CE	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CF	
Disponibilités	CE	CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	118 574	
	Report à nouveau			DH	18 005	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	131 648	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	290 228	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	128	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	23 044	
	Dettes fiscales et sociales			DY	130 320	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	153 492		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	443 720		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	153 492	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 4S PREVENTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Concursives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	48 490	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1	KM		KN		KO			
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 000	KW		KX	16 792	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 310	LC		LD	21 055	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	20 310	LO		LP	37 847		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP	153	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 000	IU		IV	7 695			
TOTAL IV				LQ	2 153	LR		LS	7 695			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	70 952	OH		OJ	45 542			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	48 490	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	3 000	MN	16 792	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	5 811	MT	32 554	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	8 811	NH	49 345	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	153	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 000	2F	7 695	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	2 000	NK	7 848	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	10 811	OL	105 683	OM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4S PREVENTION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE..	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 4S PREVENTION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	38 402	PF	3 758	PG		PH	42 161		
TOTAL I		RK	38 402	RM	3 758	RN		RO	42 161		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	2 818	QE	1 587	QF	3 000	QG	1 405		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 790	QM	4 278	QN	5 811	QO	9 257		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	13 608	QV	5 865	QW	8 811	QX	10 662		
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	52 010	OP	9 623	OQ	8 811	OR	52 823		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N2		N4		N5			
Fonds commercial		RP		RR		RT		RU			
Autres immobilisations incorporelles		N7		P6		P8		P9			
TOTAL I		RW		RY		SB		SC			
Terrains		Q2		Q4		Q6		Q7			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2		R4		R5			
	Sur sol d'autrui	R7		R9		S2		S3			
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5		S7		S9		T1			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T7		T8			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U3		U5		U6			
	Matériel de transport	U8		V1		V3		V4			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V8		W1		W2			
	Emballages récup. et divers	W4		W6		W8		W9			
TOTAL II		X2		X4		X6		X7			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL									
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP		NR		NT		NU			
Total général non ventile (NP+NR)		NW									
Total général non ventile (NS+NT+NU)				NY				NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 4S PREVENTION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS 4S PREVENTION										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	7 695	UV		UW	7 695				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	211 941		211 941						
	Créance représentative de titres précédemment remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 698		1 698						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	345		345						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS	2 431		2 431						
	TOTAUX			VT	224 110	VU	216 415	VV	7 695				
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	128		128							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	23 044		23 044							
Personnel et comptes rattachés			8C	78 569		78 569							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	32 925		32 925							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	18 329		18 329							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	497		497							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	153 492	VZ	153 492							
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								

Désignation de l'entreprise : SAS 4S PREVENTION		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2022	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	131 648
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)							WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option							RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WI	
	Amendes et pénalités							WJ	
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE							WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI							L7	
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							18	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
	Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *								
	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)							SU	
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)							SW	
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro							M8	
	Reintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
	TOTAL I							WR	171 553
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	
Régimes particuliers / impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WH	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							XB	
	Produit net des actions et parts d'intérêts							16	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							WZ	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							NA	
	Majoration d'amortissement*							ZX	
	Mesures d'incitation							ZY	
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)							ND	
Régimes particuliers / impositions antérieures	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)							XF	
	S.I.I.C. (art. 208C)							L2	
	Zone de restructuration de la défense (14 bis des lois)							L5	
	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quater des lois)							PA	
	Zone de développement prioritaires (art. 44 septies des lois)							XC	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies des lois)							PB	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
	Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé { dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies E) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)							YH	
	Créance déduite par le report en arrière de déficit							YI	
	Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							YJ	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							XI	170 659	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	170 659	

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	31 642
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		↓
			ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 4S PREVENTION</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	18 005	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	130 181		Dividendes		ZD	50 181		
	Prélèvements sur les réserves		OE			Autres répartitions		ZE	80 000		
	TOTAL I		OF	148 186		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZF			
						TOTAL II		ZG	18 005		
									ZH	148 186	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES PUNTES AUTRES CHARGES ET TAXES	- Sous-traitance								YT	201 534	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		)	XQ	29 141	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	20 690	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		)	ST	69 153	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	320 517	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	615	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		)	9Z	3 453	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	4 068	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	183 594	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	22 581	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)								OB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *					XP					
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art 38 II de l'annexe III au CGI)									ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD